

EXPLOSION DU CHÔMAGE PARTIEL AU PREMIER SEMESTRE 2009

Le recours au chômage partiel est en forte augmentation depuis la fin de l'année 2008 en Basse-Normandie : le niveau atteint à la mi-2009 représente l'équivalent de 5 200 emplois à temps plein.

Le chômage a repris sa courbe ascendante sous l'effet de la crise mondiale, tandis que l'emploi temporaire ou permanent baisse. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle emploi est passé de 40 000 fin juillet 2008 à près de 50 000 fin juillet 2009. Mais cette forte croissance du chômage ne rend pas compte à elle-seule de l'augmentation du sous-emploi. En effet, beaucoup d'entreprises ont eu recours au

chômage partiel pour éviter des licenciements qui se seraient traduits par une augmentation plus forte encore du chômage.

Dès le quatrième trimestre 2008, le recours au chômage partiel par les entreprises bas-normandes s'intensifie : les 74 200 journées autorisées pour la période des trois derniers mois de l'année 2008, représentent un volume 13 fois supérieur à la moyenne des trois premiers trimestres. Au cours des deux premiers trimestres de l'année 2009, le chômage partiel continue sa progression : 286 700 journées autorisées au 1^{er} trimestre, 338 100 au 2^{ème} trimestre 2009. Le chômage partiel autorisé pour cette dernière

période correspond à 5 200 emplois équivalents à temps plein, soit plus que le nombre d'emplois perdus en 2008 dans le secteur marchand non agricole (4 600).

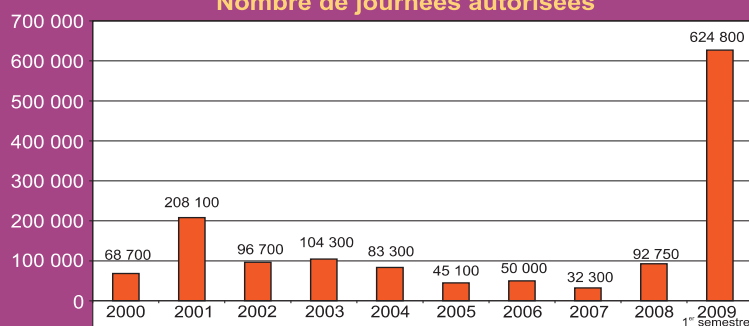
Avec 4 700 emplois (90 % du total du chômage partiel) l'industrie régionale apparaît comme le principal secteur utilisateur de cette mesure de prévention des licenciements économiques. La filière automobile - qui comprend des unités de l'industrie automobile stricto sensu, mais également de la métallurgie, de la transformation des métaux et de la chimie, du caoutchouc et des plastiques - compte à elle seule pour 70 % (3 600 emplois) de ce sous-total.

Les trois départements bas-normands ont été touchés par la hausse du chômage partiel, mais le département de l'Orne davantage que les deux autres : le volume de chômage partiel des neuf derniers mois représente une moyenne de 2,0 jours non travaillés pour les 344 000 salariés bas-normands du secteur privé ; dans l'Orne, ce ratio s'élève à 2,8 contre respectivement 2,1 et 1,4 dans le Calvados et dans la Manche.

Dragos IOAN
Insee

Philippe LEMARINEL
DRTEFP

Évolution du chômage partiel en Basse-Normandie
Nombre de journées autorisées



Source : DRTEFP Basse-Normandie

DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

93, rue de Geôle 14052 CAEN CEDEX Tél. : 02.31.15.11.00 Fax : 02.31.15.11.80

Directeur régional : Michel GUILLEMET

Rédacteur en Chef : Didier BERTHELOT

Attaché de presse : Philippe LEMARCHAND 02.31.15.11.14

© Insee 2009